

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : DCM/2015/n°90/7.5/23.09/9

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	25	28

Date de la convocation : 10/09/2015
Date de l'affichage : 25/09/2015

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2015

L'an deux mille quinze,

Le VINGT TROIS SEPTEMBRE à 17 H 30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

Présents : Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUJLET, Noémie CLAUDEL, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Hélène THELENE, Olivier BERTRAND, Sabine ROUS, Maguelone CHAREYRE, Christelle BERTINI, Nathalie THEODOSE, Fabrice LABARRUSIAS, Cédric BONATO, Amandine JACINTO, Stéphane PIGNAN.

Absents excusés ayant donné procuration :

Alexandra BONNET à Fabrice LABARUSSIAS Guillaume BER à Cédric BONATO
Philippe CATHALA à Noémie CLAUDEL

Absent : Rachida BOUTEILLER

Secrétaire de séance : JC BASCHIOU

OBJET :

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
CERCLE LANGUE D'OC**

Rapporteur :
JC CAMPOS

Le Cercle Langue d'Oc du canton d'Aigues-Mortes nous a fait savoir que son Président, Gabriel BRUN, allait être nommé Majoral du Félibrige à la Ste Estelle de la Roque-Brou dans le Cantal. Cette distinction qui fait honneur tant au Canton qu'à l'Ecole Félibréenne d'Aigues-Mortes fera l'objet d'une réception et le Cercle Langue d'Oc nous sollicite pour une aide financière.

Il est donc proposé de verser une subvention exceptionnelle de 300 € au Cercle Langue d'Oc du canton d'Aigues-Mortes

Le conseil municipal, après débat, et à l'unanimité :
- accepte la proposition

Le Maire,

Pierre Maumejean



Certifié exécutoire compte tenu des :

- date de transmission à la Préfecture : 25/09/2015

- date d'affichage : 25/09/2015